

COVID-19 - La MRC des Laurentides annonce la réouverture des écocentres

Saint-Faustin-Lac-Carré, 14 avril 2020 - *Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et les consignes de confinement, le 22 mars dernier, la MRC des Laurentides avait procédé à la fermeture de ses écocentres. Depuis, le gouvernement provincial a statué que les services des écocentres sont considérés comme étant des services essentiels. Par conséquent, à partir du 15 avril 2020, les écocentres de la MRC des Laurentides ouvriront leur porte tout en exigeant le respect des mesures appropriées de distanciation sociale.*

Cependant, la population est tout de même invitée à limiter ses déplacements et à reporter, dans la mesure du possible, ses visites à plus tard.

Avant de vous rendre à un écocentre, il est important de prendre note des conditions suivantes:

- Les préposés ne pourront pas aider les citoyens à manipuler les matières à disposer. Assurez-vous d'être en mesure de disposer des objets lourds de façon autonome;
- Prévoir des délais d'attente plus longs qu'à la normale puisque le nombre de citoyens sera limité sur les sites;
- Compte tenu du ralentissement de service pour le transport des matières et des débordements possibles, certaines matières pourraient être refusées selon les capacités des écocentres;
- En respect des directives du gouvernement provincial de distanciation sociale, une personne par véhicule sera autorisée aux écocentres (à moins que les passagers soient de la même résidence) afin d'éviter le contrôle des déplacements et du respect des mesures de distanciation physique sur le site;
- À la demande des préposés, les citoyens devront montrer leur preuve de résidence par la fenêtre de leur véhicule tout en la gardant fermée.

Les horaires d'ouverture peuvent varier, veuillez consulter le site www.traindeviedurable.com

Information :

Nicolas Joly

Directeur du service environnement et parcs

819 425-5555 / 819 326-0666 poste 1008

njoly@mrclaurentides.qc.ca